

**ASSOCIATION DES EXPERTS-COMPTABLES ET COMMISSAIRES AUX COMPTES
DE LA CORSE**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

**Résidence l'Oasis
1, rue de la Pietrina
20000 Ajaccio**

Bastia, le 13 novembre 2007

Cher confrère,

Suite à nos rencontres avec Mme Dominique LECCIA, Directrice de l'AGEFOS, et ses collaborateurs et dans l'attente des nouveaux critères de branche en vigueur lors de la prochaine collecte, une enveloppe exceptionnelle est attribuée aux cabinets d'expertise-comptable de – 10 salariés, pour les actions de formation collective organisées par l'ARFEC d'ici juin, à destination des salariés.

La totalité du coût pédagogique sera pris en charge à hauteur de 15 000 € sûrement, peut-être jusqu'à 17 800 €.

Les inscriptions sont à envoyer sans plus tarder à l'ARFEC, en utilisant les bulletins d'inscription habituels de l'ARFEC, que vous pouvez éventuellement trouver sur le site régional de l'Ordre.

Je vous rappelle les formations programmées :

- 15-20 questions fiscales à maîtriser :
 - 15 et 16/11/2007 à Ajaccio
 - 29 et 30/11/2007 à Bastia
- Actualisation sociale :
 - 04/12/2007 à Bastia
 - 27/11/2007 à Ajaccio
- Impôt sur le revenu : maîtriser les opportunités fiscales : 22/02/2008 à Ajaccio
- Actualisation fiscale :
 - 25/02/2008 à Bastia
 - 26/02/2008 à Ajaccio

Les demandes de prise en charge sont à envoyer à l'AGEFOS PME CORSE, en utilisant les bordereaux de prise en charge habituels, entreprises –10.

Mes salutations confraternelles

La Présidente

Marie-Dominique CAVALLI